

## Le rating de Standard & Poor's

Depuis la mise en place de sa nouvelle méthodologie en 2014, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) salue, dans ses rapports semestriels, la gestion financière de la Région bruxelloise en la qualifiant de «very strong» (le plus haut niveau pour ce critère).

Depuis 2014 aussi, l'agence a confirmé la note AA et a établi la perspective « stable »,

On notera que la Région bénéficie du rating AA depuis sa première évaluation en 1995. Elle est une des rares régions en Europe à avoir conservé son rating intact depuis son origine. Le Fédéral et la Flandre ont été ramenés durant la crise au même niveau que la Région bruxelloise.

Selon cet organisme, l'appréciation de « very strong financial management » a été attribuée à la Région sur base de plusieurs critères d'excellence : une politique efficace, de très bonnes qualités de management, une budgétisation fiable, une gestion de la dette prudente et sophistiquée, une gestion des liquidités optimisée, un contrôle serré des entités liées à la Région et de leurs risques associés.

L'autre critère majeur de la Région est celui de l'accès à la liquidité et au financement qui est considéré comme « exceptionnel » depuis 2014.

Dans son rapport de janvier 2016, Standard & Poor's avait confirmé sa notation de l'année précédente soit AA « avec perspective stable ». Selon l'agence, la notation de la Région bruxelloise est due à une très forte gestion financière, une liquidité exceptionnelle, des performances budgétaires fortes et une économie forte. Un point particulier avait été ajouté sur le nouveau système de gestion des garanties qui participe au critère élevé de gestion financière.

Les rapports de juillet 2016 et février 2017 maintiennent cette notation, et souligne la capacité de la Région à avoir pu gérer l'impact budgétaire de la 6<sup>ième</sup> réforme de l'Etat, et le fait que dès 2016, la région a mis en place un Comité de monitoring budgétaire afin de renforcer la gestion de ses revenus et dépenses, et d'assurer une surveillance plus étroite de l'exécution budgétaire infra-annuelle.

En juillet, vous découvrirez la nouvelle notation de la région bruxelloise dans notre rubrique "Nouvelles".